

L'association des Amis de Lourdes

Un but

Les "Amis de Lourdes" désirent promouvoir une vie chrétienne authentique qui s'inspire de l'Evangile dont l'essentiel est repris par le message de Notre-Dame de Lourdes.

Les "Amis de Lourdes" désirent ainsi répondre à l'appel de Notre-Dame à Bernadette : *"Allez dire aux prêtres qu'on bâtit ici une chapelle et qu'on y vienne en procession"*.

Un esprit

Par son rôle social et son esprit de solidarité, l'association des "Amis de Lourdes" permet à un grand nombre de malades et de membres de la représenter à la grotte de Lourdes. Pour ce faire, les cotisations des membres contribuent à constituer des bourses qui, lors d'un tirage au sort, permettront à un grand nombre de personnes (malades et valides) de vivre un pèlerinage à Lourdes.

Une solidarité

L'activité des "Amis de Lourdes" permet de contribuer à un vaste mouvement de solidarité surtout envers les plus démunis. C'est pourquoi les "Amis de Lourdes" exigent que le pèlerinage soit réalisé avec une organisation de pèlerinages reconnue par les autorités diocésaines*. En effet, seules ces organisations relèvent le défi d'acheminer les plus "pauvres" à Lourdes, les démunis financièrement mais surtout les malades. Cette mission ne peut se réaliser sans la participation des autres pèlerins. Le membre des "Amis de Lourdes" doit prendre conscience de la solidarité spirituelle et matérielle entre les pèlerins.

* Pour notre diocèse, les Pèlerinages Namurois - rue du Séminaire, à 5000 Namur - Tél. 081 / 22 19 68 - Fax. 081 / 22 02 86



Un pèlerinage à vivre

"Bien qu'inexplicable un pèlerinage apporte beaucoup, tellement de choses si peu communes qu'il est très difficile de les décrire, c'est un peu comme un sentiment d'amour, de joie, de bonheur, qui est tellement fort qu'il n'existe aucun mot assez parlant pour l'exprimer car au-delà des mots il y a un fabuleux ressenti. C'est un sentiment déconcertant car malgré sa grande complexité il est simple. Simple car tout le monde est en harmonie, c'est un lieu où l'argent, les classes sociales, l'économie n'ont plus aucune importance, les gens sont ouverts, ils se tournent vers les autres, ils sont solidaires.

On pourrait encore parler des heures, des jours, des mois et même des années d'un pèlerinage sans encore parvenir à l'expliquer. En fait il n'y a qu'une chose à dire : pour le comprendre, il faut le vivre."

Notre-Dame à Lourdes, tu as dit à Bernadette

Notre-Dame de Lourdes, tu as dit à Bernadette d'aller boire à la fontaine et de s'y laver. Nous entendons, nous aussi, cet appel aujourd'hui. Nous avons été plongés dans l'eau du baptême et la vie de ton Fils Jésus s'est répandue en nos cœurs. Mère immaculée, apprends-nous à rejeter le péché et à nous laver dans l'infinie miséricorde de Dieu. Marche avec nous sur les chemins de la foi pour que nous puissions étancher notre soif en buvant à la source d'eau vive jaillie du cœur transpercé de ton Fils. Mère de tendresse, ô notre mère, garde-nous sous ton regard et sous ta protection. Prie pour nous le Seigneur : qu'il nous donne la force et la joie d'aller partager avec tous ceux qui ont soif l'eau pure de la foi, de l'espérance et de la charité. Amen.



L'association a besoin de zélateurs

Vous voulez devenir zélateur ou zélatrice et permettre à de nouveaux membres de rejoindre cette association ? Il suffit de s'adresser au secrétaire du comité dont vous dépendez ou à votre zélateur (trice). Vous effectuerez votre tournée d'inscription des membres et vous participerez au tirage spécial gratuit des bourses de zélateurs.

Les malades ont besoin d'hospitaliers

Chaque année près de 350 pèlerins malades ont la joie de participer à un pèlerinage à Lourdes. Ce n'est possible que grâce au travail accompli par plus de 500 pèlerins bénévoles qui se mettent au service des malades.

Au-delà et à travers ce service, ils vivent une fraternité unique et enrichissante. Quelques dizaines de jeunes en font chaque année cette extraordinaire découverte.



Enfants et jeunes à Lourdes

Lors des pèlerinages de vacances, les enfants de 7 à 15 ans peuvent suivre un programme spécialement conçu pour eux : des animations, des jeux, des visites,... Plusieurs groupes sont prévus selon l'âge de chaque enfant.

Pour les jeunes de 16 ans et plus, à la recherche d'une idée de "vacances" originale, qui ont soif d'aventures, de découvertes, d'autre chose,... ils peuvent rejoindre le groupe des Jeunes pour vivre une expérience hors du commun faite de rires, de chants, d'amitié, d'écoute, de partages, de prière,...

Les activités proposées sont variées et le programme est conçu par et pour les jeunes.



Extraits des statuts *

Direction et administration

L'Association est divisée en sections correspondant souvent à un doyenné. Chaque section est administrée par un Comité composé de prêtres et de laïcs. Ce Comité, entre autres tâches, fixe chaque année le montant de la cotisation ainsi que le nombre et le montant des bourses attribuées aux pèlerins délégués.

Assemblée générale

Les membres se réunissent un fois l'an en Assemblée Générale au cours de laquelle sont désignés, par tirage au sort, les délégués malades ou valides qui représenteront l'Association auprès de N.-D. de Lourdes.

Pèlerinages - bourses

Les bourses attribuées aux personnes valides peuvent être cédées à une autre personne valide ou malade. Elles peuvent aussi l'offrir à l'Association qui l'attribuera à la personne de leur choix ou à un malade démuné financièrement.

Les bourses **gratuitement** attribuées aux malades proposés par les zélateurs sont strictement personnelles: elles ne peuvent être données à une autre personne même malade.

La validité de la bourse est variable selon les doyennés et selon qu'il s'agit d'une bourse de malade ou de valide (voir votre trésorier). Une fois le délai, expiré la bourse reste acquise à l'œuvre.

Les délégués doivent se rendre à Lourdes avec une organisation de pèlerinages approuvée par les autorités diocésaines (*les Pèlerinages Namurois, les Pèlerinages diocésains de Tournai, Liège, Malines-Bruxelles, les Montfortains, l'Aide aux malades et les Familles Populaires à Lourdes*). Inutile donc de réclamer le montant de la bourse pour effectuer le voyage avec d'autres organisations (agences de voyages, sociétés d'autocars,...) ou par ses propres moyens.

La somme allouée aux pèlerins délégués sera directement réclamée par la direction du pèlerinage au comité local.

* Pour obtenir les statuts dans leur intégralité, veuillez prendre contact avec le comité dont vous dépendez ou avec votre zélateur (trice).



Amis de Lourdes
du diocèse de Namur